

ZARIFI GESTION DIVERSIFIEE

PROSPECTUS SIMPLIFIE

PARTIE A STATUTAIRE

PRESENTATION SUCCINCTE

Code ISIN	FR0007393376
Dénomination	ZARIFI GESTION DIVERSIFIEE
Forme juridique	Fonds Commun de Placement de droit français
Société de gestion	Zarifi Gestion
Gestionnaire administratif et comptable	Oddo Asset Management
Durée d'existence prévue	99 ans
Dépositaire	Oddo & Cie
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Commercialisateur	Zarifi Entreprise d'Investissement

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Classification	Diversifié
OPCVM D'OPCVM	Le FCP s'autorise la possibilité d'investir jusqu'à 100% maximum de son actif net en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger et est donc considéré à ce titre comme un OPCVM d'OPCVM.
Objectif de gestion	L'objectif de gestion est de d'obtenir une performance régulière sur la durée de placement recommandée de 3 ans par le biais d'une gestion discrétionnaire sans référence à un indice. Dans ce cadre, le gérant interviendra sur trois grandes classes d'actifs : action, obligation et monétaire.
Indicateur de référence	Il n'y a pas d'indicateur de référence compte tenu de l'objectif de gestion.

Stratégie d'investissement

L'OPCVM adopte un style de gestion active dans le cadre d'une stratégie d'achat et détention à moyen terme.

Stratégie de constitution du portefeuille

Les stratégies mises en oeuvre pour l'allocation d'actifs, la sélection des secteurs et des titres retenus dans la construction du portefeuille et pour la gestion de l'OPCVM résultent essentiellement d'une approche combinant « top down » et « bottom up ».

« Top down » : en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), les gérants descendent jusqu'aux valeurs en ayant au préalable étudié le potentiel de chaque secteur d'activité.

L'allocation d'actifs est réalisée entre trois classes d'actifs : les actions, les obligations et le marché monétaire selon ce principe. L'investissement en actions sera plutôt privilégié en période de croissance de l'économie mondiale alors que les produits de taux le seront plutôt en phase de ralentissement économique afin d'obtenir une orientation des placements plus défensive. Les produits du marché monétaire seront principalement destinés au placement de la trésorerie disponible. Ils participeront de façon marginale à la performance.

« Bottom up » : approche ascendante qui se focalise avant tout sur les qualités intrinsèques d'une valeur. Par la suite, une analyse des perspectives du secteur dans lequel elle exerce ainsi que des fondamentaux économiques dans lesquels elle opère, est réalisée.

La partie actions du portefeuille sera investie selon cette approche. Les actions de la zone euro et de la zone Amérique constituent l'univers d'investissement privilégié sans s'interdire l'investissement en actions dans la zone Asiatique. Des produits à terme ou optionnels pourront être utilisés dans le cadre d'une gestion active et d'une stratégie d'exposition ou de couverture. La sélection des titres s'effectue en utilisant l'analyse financière fondamentale et classique (ratio cours bénéfices, ratio taux de croissance / prix, ratio cours sur actif net etc...). Les gérants recherchent les titres des entreprises qui leur semblent pertinentes et en particulier celles qui leur semblent receler un réel potentiel d'appréciation. Il n'est pas privilégié de secteurs à priori ni de taille de capitalisation bien que l'accent soit mis sur les grosses capitalisations pour des raisons de liquidité.

Ces deux approches s'appuient sur les différentes sources d'information que sont les analyses économiques, l'analyse financière et la réflexion des gérants. L'origine de la performance peut tout aussi bien provenir de l'allocation d'actifs, de l'allocation sectorielle, de la sélection de valeurs et de l'exposition en devise. Dans une moindre mesure la gestion des liquidités peut aussi contribuer à cette valeur ajoutée.

Afin de tirer profit des évolutions de marché, l'OPCVM n'exclura ni l'approche growth (valeurs de croissance) ni l'approche value (valeurs décotées), qui peuvent se voir plus ou moins représentés en fonction des opportunités.

L'OPCVM adopte un style de gestion active dans le cadre d'une stratégie d'achat et détention à moyen terme. Pour atteindre ses objectifs, la politique d'investissement du FCP consistera en une large diversification des investissements dans différentes classes d'actifs.

Instruments dérivés

L'OPCVM intervient sur les instruments dérivés dans le cadre d'une stratégie de couverture ou d'exposition aux risques actions, de taux ou de change par le biais d'achat ou de vente d'options et de contrats futures sur indices, actions ou devises. Ceux-ci doivent permettre de servir la stratégie de gestion poursuivie tout en améliorant la performance sans recherche de surexposition.

Les opérations sur les marchés dérivés seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM

Les dépôts

Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un état membre de la CEE ou partie à l'EEE dont le terme est inférieur à 12 mois sont utilisés afin de rémunérer la trésorerie dans un maximum de 10% de l'actif.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les actifs les plus performantes.

Risque actions

Si les actions auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de change

Le risque de change existe du fait que l'OPCVM pourra être investi dans des titres ou OPCVM libellés dans une devise autre que l'euro. La valeur liquidative est donc susceptible de baisser en cas de baisse des devises hors euro détenus par l'OPCVM.

Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPCVM peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque en capital

Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué existe puisque l'OPCVM n'intègre aucune garantie en capital.

Le détail des risques mentionnés dans cette rubrique se trouve dans la note détaillée.

Souscripteurs concernés

L'OPCVM est ouvert à tous souscripteurs.

Profil de l'investisseur type

Le FCP Zarifi Gestion Diversifiée s'adresse aux investisseurs qui ont un objectif de valorisation régulière de leur capital à moyen terme, qui peuvent accepter un risque en capital et qui désirent investir dans un véhicule disposant d'une diversification dans les trois classes d'actifs financiers : action, obligation ou monétaire.

Le FCP pourra servir de support à des contrats d'assurance vie en unités de compte.

Proportion d'investissement dans l'OPCVM

Tout investissement en actions peut être soumis à des fluctuations importantes. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le FCP doit dépendre de la situation personnelle de l'investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels jusqu'aux trois prochaines années et du niveau de risque accepté. Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de l'OPCVM.

La durée de placement recommandée est de 3 ans.

INFORMATIONS SUR LES FRAIS, LES COMMISSIONS ET LA FISCALITE

Frais et commissions

Commissions de souscription et de rachat

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x Nombre de parts	4% maximum
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x Nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x Nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x Nombre de parts	Néant

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais de fonctionnement recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

* des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent les la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

* des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

* une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC	Actif net	2 % Taux maximum
Commission de sur performance	Actif net	néant
Prestataires percevant des commissions de mouvement selon la répartition suivante : Société de gestion : 100 %	Prélèvement sur chaque transaction	0,598 % TTC du montant de la transaction

Régime fiscal

Avertissement : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL

Modalités de souscription et de rachat

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées avant 11 heures le vendredi auprès de Zarifi Entreprise d'Investissement 10 rue du Coq 13001 Marseille. Elles sont effectuées à valeur liquidative inconnue avec règlement le mardi suivant.

Date de clôture

Dernier jour de la bourse de Paris du mois de décembre.
Premier exercice social clos le 31 décembre 1984.

Affectation des résultats

Capitalisation.

Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative L'OPCVM valorise chaque vendredi excepté les jours fériés légaux. Le calendrier de référence est celui de la bourse de Paris.

Lieu et modalités de publication ou de communication de la valeur liquidative Zarifi Gestion
10 rue du Coq
13001 Marseille
Téléphone : 04 91 62 17 93

Devise de libellé des parts ou actions Euro.

Date de création Cet OPCVM a été agréé par la Commission des opérations de bourse le 20 janvier 1984.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le prospectus complet de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès Zarifi Gestion 10, rue du Coq 13001 Marseille, France.

Date de publication du prospectus : 20/05/2011

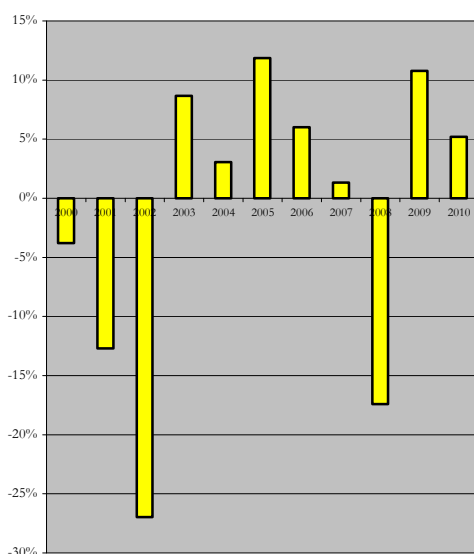
Le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) contient des informations complémentaires sur la liste de documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

Le présent prospectus simplifié doit être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription.

PARTIE B STATISTIQUES

PERFORMANCES EN EURO DE L'OPCVM AU 31 DECEMBRE 2010

Performances annuelles



Performances annualisées	1 an	3 ans	5 ans
Zarifi Gestion Diversifiée	+5,21%	-3,74%	+3,39%
Indicateur de référence	NA	NA	NA

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

AVERTISSEMENT ET COMMENTAIRES EVENTUELS

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Présentation des frais facturés à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos au 31/12/2010 :

Frais de fonctionnement et de gestion	1,60 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement	0,54%
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement	0,63%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur	-0,09%
Autres frais facturés à l'OPCVM	0,20%
Ces frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	0,00%
- commission de mouvement	0,20%
Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos	2,34%

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que ces autres frais sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et que les chiffres présentés ici sont ceux constatés au cours de l'exercice précédent.

Informations sur les transactions du dernier exercice clos au 31/12/2010 :

Les transactions entre la société de gestion pour le compte des OPCVM qu'elle gère et les sociétés liées ont représenté sur le total des transactions de cet exercice :

Classes d'actif	Transactions
Actions	59,70%
Titres de créances	100,00%